

## Ouverture et fermeture des établissements recevant du public

Afin de ralentir la propagation du virus, les mesures d'hygiène et de distanciation physique, définies au niveau national doivent être observées en tout lieu et en toute circonstance. Les rassemblements, réunions, activités et accueils qui ne sont pas interdits doivent être organisés en veillant au strict respect de ces mesures.

### Catégories d'établissements ne pouvant plus accueillir du public

**L** : salles d'auditions, de conférences, de réunions, de spectacles ou à usage multiple, à l'exception des salles d'audience des juridictions ;  
**M** : magasins de vente et centres commerciaux sauf pour leurs activités de livraison et de retraits de commandes ;  
**N** : restaurants et débits de boissons, sauf pour leurs activités de livraison et de vente à emporter, le « room service » des restaurants et bars d'hôtels et la restauration collective sous contrat ;  
**P** : salles de danse et salles de jeux ;  
**S** : bibliothèques, centres de documentation ;  
**T** : salles d'expositions ;

**X** : établissements sportifs couverts ;  
**Y** : musées ;  
**CTS** : chapiteaux, tentes et structures ;  
**PA** : établissements de plein air ;  
**U** : établissements de cure thermale ou de thalassothérapie ;  
**Fermeture** des campings, villages vacances et hébergements touristiques, sauf lorsqu'ils constituent pour ceux qui y vivent un domicile régulier ou pour l'accueil de personnes en isolement ou en quarantaine.

### Établissements pouvant recevoir du public à titre dérogatoire dans le strict respect des mesures sanitaires et de distanciation physique



Commerce de détail de produits surgelés  
 Commerce d'alimentation générale  
 Supérettes  
 Supermarchés  
 Magasins multi-commerces  
 Hypermarchés  
 Commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé  
 Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé  
 Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques en magasin spécialisé  
 Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé  
 Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé  
 Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé  
 Les distributions alimentaires assurées par des associations caritatives  
 Commerce de détail d'aliments et fournitures pour les animaux de compagnie, jardinerie  
 Commerce de détail alimentaire sur éventsaires lorsqu'ils sont installés sur un marché  
 Commerce de détail de produits à base de tabac, cigarettes électroniques, matériels et dispositifs de vapotage en magasin spécialisé



Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques  
 Réparation d'ordinateurs et d'équipements de communication  
 Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques  
 Réparation d'équipements de communication  
 Commerce de détail d'équipements de l'information et de la communication en magasin spécialisé  
 Commerce de détail d'ordinateurs, d'unités périphériques et de logiciels en magasin spécialisé  
 Commerce de détail de matériels de télécommunication en magasin spécialisé



Services publics  
 Services à la personne à domicile  
 Activités des agences de placement de main-d'œuvre  
 Activités des agences de travail temporaire



Commerce de détail de matériaux de construction, quincaillerie, peintures et verres en magasin spécialisé  
 Location et location-bail d'autres machines, équipements et biens  
 Location et location-bail de machines et équipements agricoles  
 Location et location-bail de machines et équipements pour la construction  
 Fourniture nécessaire aux exploitations agricoles  
 Commerce de détail de carburants et combustibles en magasin spécialisé, boutiques associées à ces commerces pour la vente de denrées alimentaires à emporter, hors produits alcoolisés, et équipements sanitaires ouverts aux usagers de la route



Entretien, réparation et contrôle technique de véhicules automobiles, de véhicules, engins et matériels agricoles  
 Location et location-bail de véhicules automobiles  
 Commerce d'équipements automobiles  
 Commerce et réparation de motocycles et cycles  
 Services de transports



Hôtels et hébergement similaire à l'exclusion des villages vacances, maisons familiales et auberges collectives  
 Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée lorsqu'il constitue pour les personnes qui y vivent un domicile régulier  
 Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs lorsqu'ils constituent pour les personnes qui y vivent un domicile régulier



Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé  
 Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé  
 Commerce de détail d'optique  
 Laboratoires d'analyse

### AUTRES

Blanchisserie-teinturerie  
 Blanchisserie-teinturerie de gros  
 Blanchisserie-teinturerie de détail  
 Services funéraires  
 Activités financières et d'assurance  
 Commerce de journaux et papeterie en magasin spécialisé  
 Commerce de détail de textiles en magasin spécialisé  
 Vente par automates et autres commerces de détail hors magasin, éventsaires ou marchés  
 Commerce de gros  
 Cliniques vétérinaires et cliniques des écoles vétérinaires

### PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

